

Mâconnais Val de Saône

**MÂCON** *habitat*



---

**INAUGURATION DU CLOS DES ARCHERS - 92 RUE DE L'ARBALÈTE**

---

---

10 Décembre 2007

---

## LE PROJET

MACONhabitat a acquis un immeuble situé 94 et 106 rue de l'Arbalète à Mâcon appuyé sur les anciens remparts de la Ville (XII<sup>ème</sup> siècle).

Cet immeuble a été démoli en préservant le rempart et sauvegardant l'escalier intérieur (XVII<sup>e</sup> siècle) qui ont été mis en valeur.

Sur le site, 13 logements de qualité viennent d'être achevés. MACONhabitat a souhaité s'inscrire dans une démarche d'économie de charges pour les locataires et obtenir ainsi le label Haute Qualité Environnementale en adoptant des solutions énergétiques telles que la production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires et un chauffage par pompe à chaleur à capteurs géothermiques..

La maîtrise des charges locatives est une préoccupation constante de MACONhabitat. L'intégration des énergies renouvelables, étudiée avec EDF, permet d'alléger ces charges en divisant par 3 les factures de chauffage et par 2 les coûts de production de l'eau chaude sanitaire.

Par ailleurs, un logement du rez-de-chaussée a été conçu pour être adaptable à un locataire à mobilité réduite.

Cette approche s'inscrit dans un contexte de développement durable conciliant les impératifs de progrès économique et de respect des équilibres écologiques actuels et futurs.

Afin de sceller ses engagements et d'assurer de bonnes pratiques environnementales au cours de l'opération, MACONhabitat s'est engagé dans la certification Habitat et Environnement, première certification spécifique liée à l'Habitat et délivrée par l'organisme Cerqual.

Pour ce faire MACONhabitat a engagé un marché d'études pour assistance à maîtrise d'ouvrage en Haute Qualité Environnementale, confié à la Société SE et ME basée à Nivolas Vermelle (38)

**Typologie des logements** : 5 Type 2, 6 Type 3, 2 Type 4

**Architecte** : Cabinet Delys - Mâcon



**Particularités de cette réalisation** : Préservation des remparts du vieux Mâcon et de l'escalier intérieur de l'immeuble démoli, immeuble bénéficiant du label Haute Qualité Environnementale, Chauffage par géothermie verticale, eau chaude produite par des panneaux solaires, 1 logement T3 adapté personne mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Type	Nombre	Surface moyenne (m <sup>2</sup> )	Loyer moyen/mensuel*
T2	5	49,93	244,00
T3 et T3 Duplex	6	69,77	344,00
T4 Duplex	2	83,55	414,00

Le cabinet Delys s'est associé aux bureaux d'études suivants :

10 Décembre 2007

- TECO : structure
- Progelec : électricité
- WBI : plomberie chauffage

Le contrôle technique et le Sécurité Protection Santé (SPS) ont été confiés à la Société Norisko de Dijon.

## LES ENTREPRISES

- Gros oeuvre : Saône BTP (Mâcon)
- Fondation spéciale : E2F (Meyzieu)
- Forage géothermique : Clément (Montélimar)
- Charpente - Couverture : Favrat Construction Bois (Orcier)
- Menuiserie métallique : Rollet (Mâcon)
- Menuiserie PVC : Fermetures Bressannes (Mâcon)
- Menuiserie Bois : Joulin (Mâcon)
- Platerie Peinture : Perrotin (Meximieux)
- Carrelages - Faïences : Berry (Replonges)
- Sols Souples : S. Cadot (Varenes les Mâcon)
- Chauffage Plomberie : Desmaris (Saint Albain)
- Electricité : SN2E (Mâcon)
- Taille de Pierre (escalier) : Lapierre (Sennecé-Lès-Mâcon)

**Le montant total de cette opération s'élève à : 1.814.705 € TTC (TVA 5,5%)**

Les participations financières pour cette opération :

- Etat : 38.134 €
- Ville de Mâcon : 270.000 €
- ADEME : 44.160 €
- Conseil Régional de Bourgogne : 11.034 €
- EDF : 15.000 €
- Emprunts Caisse des Dépôts et Consignations (40 et 50 ans) : 796.377 €
- MACONhabitat (fonds propres) : 470.000 €
- Cilgere (1% logement) : 170.000 €

